



R.16 Médiation culturelle dans les services d'archives



Composante
Institut
Universitaire
de Technologie
Dijon-Auxerre-
Nevers

Présentation

Heures d'enseignement

CMI	Cours Magistral Intégré	9h
TD	Travaux Dirigés	9h

Modalités de contrôle des connaissances



Session 1 ou session unique - Contrôle des connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Nombre	Coefficient	Remarques
	CC (contrôle continu)	CC : Ecrit et/ou Oral				<p>C6.3 Définir et mettre en place des mesures et des actions pour assurer la conservation matérielle des fonds d'archives (R2.05 Coeff 2) C6.4 Mettre en place des actions pour accéder aux archives (R2.05 Coeff 1) C6.5 Rendre compte des réflexions et des actions entreprises au sein de l'organisation par l'application des apprentissages (R2.05 Coeff 2)</p>